
SARL FBW

Suivant ASSP du 23/11/2021, la Société FBW, SARL au capital de 7 500 €, sise 6 Passage des 4 Saisons 26250 LIVRON-SUR-DRÔME, 535 077 531 RCS ROMANS, en sa qualité d'associée unique de la société M-S-I, SASU au capital de 13.000 € €, sise 6 Passage des 4 Saisons 26250 LIVRON-SUR-DRÔME, 880 678 735 RCS ROMANS, a décidé la dissolution anticipée de ladite société en application de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne transmission universelle du patrimoine de la société M-S-I à la société FBW, à l'issue du délai d'opposition des créanciers qui est de 30 jours à compter de cette publication.

Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de ROMANS et la société sera radiée au RCS tenu par ce tribunal de commerce.

Pour avis, le représentant légal

Annonce publiée le 30/11/2021

Annonce N° AL 01-30112021

SOPROVIM

SARL au capital de 7 622,45 €. Siège social : c/o PRINVEST Le cloître de Saint Just, 3 chemin de Margerie 26200 MONTELIMAR 404 922 684 RCS ROMANS

Par décision du 3.11.21, la société PRINVEST, SAS au capital de 1 516 580 €, dont le siège social est 3 chemin de Margerie Le Cloître de St Just 26200 MONTELIMAR, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 410 279 509 RCS ROMANS SUR ISERE a, en sa qualité d'associée unique de la société SOPROVIM, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société SOPROVIM au profit de la société PRINVEST, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Romans. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Romans.

Pour avis
La Gérance

Annonce publiée le 30/11/2021

Annonce N° AL 02-30112021